

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
CANTON DE CHARTRES 3
CHARTRES MÉTROPOLE
COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DES-BOIS**

**Réunion ordinaire du 19 NOVEMBRE 2024
Convocation du 12 NOVEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire le MARDI 19 NOVEMBRE 2024 à 20 H 30 à la salle de réunions de la mairie sous la présidence de M. Guy MAURENARD, Maire, réunion achevée à 22 H 00.

Présents : M MAURENARD Guy, Maire, Mmes : BONVALLET Isabelle, HALLAY Béatrix, PIEDAGNIEL Sophie, POULAIN Françoise, TROCHERIE Evelyne, MM : GUESNET Michel, LAIGNEAU Dominique, MOMMESSIN Thierry, TRICHEUX Sylvain.

Absents : Excusées ayant donné procuration : Mmes : CHATOUX Marie-Pierre à Mme TROCHERIE Evelyne, FOURMONT LÉTANG Chantal à Mme HALLAY Béatrix
Excusés : Mme BOTTIN Daphnée, M. LEGUAY Grégory.

A été nommée secrétaire : Mme PIEDAGNIEL Sophie.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

- PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLASSE ET AGRANDISSEMENT DU REFECTOIRE CANTINE A L'ECOLE DE SAINT AUBIN DES BOIS

Au vu des effectifs scolaires à la hausse et ayant engendré l'ouverture de deux classes à la rentrée de septembre, les communes du regroupement pédagogique doivent envisager d'agrandir leurs locaux scolaires.

Pour Saint-Aubin-des-Bois, la construction de la classe va se faire en prolongement de la dernière classe côté parking et portail, un architecte est intervenu pour étudier le projet.

Concernant la cantine, elle va être agrandie en prolongement du réfectoire actuel au niveau des marches extérieures ce qui permettrait d'accueillir une trentaine d'élèves en plus.

La commune étudie le projet mais les dossiers seront pris en charge par le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique qui a la compétence scolaire.

**- ACHAT DE TABLES POUR LA SALLE COMMUNALE
DÉLIBÉRATION N° 37**

Un devis a été demandé à la société RIGUET BUREAUTIQUE pour l'achat de 30 tables rectangulaires pour la salle communale (20 tables de 1.80m et 10 de 1.20m) dans un matériau moins lourd que celles en bois actuelles et qui seront stockées sur deux chariots pour faciliter la manipulation.

Le devis s'élève à 4 496.04 euros HT soit 5 395.25 euros TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour signer le devis dont le montant sera reporté au budget primitif 2025.

- REDEVANCE TELECOM 2024 : OCCUPATION DU DOMAINE ROUTIER COMMUNAL

DÉLIBÉRATION N° 38

Pour la redevance d'occupation du domaine public routier communal due par ORANGE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous pour l'année 2024 :

Patrimoine au 31/12/2023 - Redevance annuelle 2024.

- €/KM aérien 64,36 €

- Aérien 0,565

Prix total des artères aériennes 36,36 €

- €/KM souterrain 48,27 €

- Artères souterraines 1,431

Prix total des artères souterraines 69,07 €

- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE C'CHARTRES JUDO DÉLIBÉRATION N° 39

L'association C'Chartres Judo a adressé un courrier à l'ensemble du conseil municipal, lui présentant son projet d'emmener six de leurs meilleurs éléments en Coupe d'Europe cadet/cadette en Grèce du 23 au 25 novembre 2024 afin d'acquérir une expérience supplémentaire en vue de la préparation au championnat de France.

Parmi ses six judokas, on retrouve Isaure Davaze habitante de « Chazay », c'est pourquoi le club sollicite la commune afin d'obtenir l'attribution d'une subvention à notre convenance, demande qui reste exceptionnelle et l'objectif étant de diminuer le coût de la participation des parents.

Le conseil municipal, après délibération, accepte de verser 150 euros directement au jeune espoir féminin de notre commune, par mandat administratif selon son RIB fourni.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **M. Thierry MOMMESSIN** signale qu'une bouche d'égout est descellée au niveau du 10 rue de la Libération. Le signalement a déjà été donné car un balisage a été mis en place.

- **M. Michel GUESNET** informe le conseil municipal que le bulletin municipal est chez la graphiste pour mise en page des articles, 27 encarts publicitaires y seront intégrés, soit une recette de 2 705 euros. La parution est prévue pour une distribution début janvier dans les boîtes aux lettres des administrés.

Séance levée à 22h00.

**La secrétaire de séance,
Sophie PIEDAGNIEL.**

**Le Maire,
Guy MAURENARD.**